

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 2 juillet 2020**

L'an deux mil vingt et le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 juin 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESTASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

**Objet** : **Vote du budget primitif 2020 – Budget principal de la Commune de GUICHE**

Maire, Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON,

**VOTE** à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

- Fonctionnement
  - Dépenses : 1 757 000,00 €
  - Recettes : 1 757 000,00 €
- Investissement
  - Dépenses : 1 395 400,00 €
  - Recettes : 2 033 900,00 €

Pour rappel, total du budget :	
<u>Fonctionnement</u>	
- Dépenses	: 1 757 000,00 €
- Recettes	: 1 757 000,00 €
<u>Investissement</u>	
- Dépenses	: 2 230 900,00 € (dont 835 500,00 € de RAR)
- Recettes	: 2 230 900,00 € (dont 197 000,00 € de RAR)

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Nombre de votes POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 2 juillet 2020

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le **21 JUIL. 2020**  
Affiché le **13 JUIL. 2020**



Jean Yves BUSSIRON